



## Déclaration préalable du SE Unsa à la CAPD du 3 mars 2022

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comment ne pas parler du contexte international ? L'UNSA s'associe à la Confédération européenne des syndicats (CES) et à la Confédération syndicale internationale (CSI) qui appellent à la cessation immédiate du conflit en Ukraine et à la reprise des négociations, notamment pour le bien des populations. Pour l'UNSA, l'offensive lancée par la Russie contre l'Ukraine est intolérable et injustifiable. L'UNSA en appelle à tous les acteurs internationaux et notamment l'ONU, l'Europe, le G7,...afin de trouver les voies et moyens qui amènent à la résolution de ce conflit et de garantir la sécurité des populations, aussi bien en Ukraine qu'en Russie, où les opposants sont opprimés.

Chez nous, depuis bientôt deux ans, les enseignants vivent au rythme de la pandémie, avec un virus qui est insaisissable, avec des vagues successives de contamination. Nous sommes bien évidemment conscients que la situation sanitaire a été extrêmement complexe à vivre, avec une adaptabilité de tous les instants. Mais il y a beaucoup à dire, et beaucoup de critiques à émettre sur la gestion de la crise : ce fut pendant deux années une succession d'ordres et de contrordres, de protocoles annoncés des week-ends, juste avant la reprise, jusqu'à la reprise de janvier, où le protocole a changé 3 fois en 4 jours. Les écoles ont encore beaucoup souffert avant les vacances de février. La multiplication des absences d'élèves et d'enseignants a entraîné la fermeture de nombreuses classes. Ce fut une période encore bien compliquée à vivre pour les équipes dans les écoles.

Nous avons appris avec satisfaction l'allègement du protocole à la rentrée des congés d'hiver, mais nous espérons qu'il ne faudra pas revenir en niveau 3 d'ici quelques semaines. Nous constatons que les capteurs de CO2 sont malheureusement encore trop rares. Les écoles fonctionnent encore difficilement parfois en raison du manque de remplaçants.

Dans ces conditions, l'obstination de notre ministre à faire passer les évaluations de mi CP est incompréhensible, comme le travail demandé sur le futur projet d'école alors que nous n'avons toujours pas de documents de travail, ni aucune information sur la forme et les priorités à respecter.

Les formations reportées ne pourront pas être toutes réalisées sur le dernier trimestre : les enseignants épuisés ne pourront pas tenir si les animations pédagogiques se tiennent sur plusieurs mercredis de suite. Il faut un rythme raisonnable de travail.

Nous regrettons le nombre croissant de postes à profil et à exigence particulière annoncés dans les lignes directrices de gestion académiques relatives à la mobilité 2022. Pour le mouvement intra départemental, nous souhaitons être destinataires de la circulaire avant sa parution. L'annonce d'une saisie des vœux début avril nous avait laissé espérer des premiers résultats fin mai. L'organisation du mouvement sans CAPD et sans contrôle des représentants du personnel pour les barèmes, la date tardive de parution des résultats le 27 juin, vont générer stress, inquiétude et dysfonctionnement dans les écoles. Des équipes vont naviguer à vue pour les répartitions, les commandes, et la préparation de la rentrée. Que dire des collègues qui connaîtront leur poste seulement fin août ?

Les collègues ont toujours du mal à quitter notre département « peu attractif » et donc peu demandé. Le SE Unsa vous demande dès à présent d'accorder tous les exeat afin de donner une chance à ces collègues d'obtenir un ineat. Et pour ceux qui souhaitent, souvent depuis plusieurs années, quitter l'Aisne pour enfin rejoindre la Somme, le SE-Unsa formule le vœu que des dispositions particulières soient prises au niveau académique pour permettre à ces collègues qui font beaucoup de route quotidiennement de se rapprocher de leur domicile.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD, les recours avancement, nous ne nous étendrons pas sur la loi de la modernisation de la Fonction publique, qui, contrairement à ce qui nous avait été annoncé, n'a pas permis de créer une autre instance de dialogue avec les organisations syndicales. Ce sont des compétences qui nous ont été purement et simplement retirées. Nous le déplorons, car nos collègues y ont beaucoup perdu.

Pour les appréciations émises à la suite des rendez-vous de carrière, nous avons pu accéder au dossier des collègues qui ont déposé un recours devant la CAPD. Nous aimerions pouvoir consulter les avis émis lors des précédents rendez-vous de carrière et inspections afin de prendre en compte l'ensemble de la carrière des collègues comme le préconise le document PPCR.

D'autre part, le SE Unsa souhaite que l'avis « à consolider » disparaisse des appréciations données à l'issue du RV du 9<sup>ème</sup> échelon tant que cet avis restera définitif jusqu'à obtention du passage à la hors classe. Le SE-Unsa réclame que cette appréciation du 9<sup>ème</sup> échelon puisse être revue sur demande de l'enseignant.

Enfin, nous souhaitons des informations sur le calendrier des résultats des demandes de temps partiel, de disponibilité, de congé formation, d'inscription sur la liste aptitude à la direction d'école ... Les circulaires concernant ces demandes signalent bien la date butoir pour le dépôt du dossier, mais pas de date pour la décision finale, ni d'information concernant la transmission des résultats. Ces informations sont indispensables pour les collègues.